

## Esch-Belval : "Il nous faut des porteurs de projets>



Evoquant l'aménagement d'Esch-Belval, hier lors de son étape au Grand-Duché, le ministre délégué au Commerce extérieur a exhorté les Lorrains à prendre l'initiative.

Pourquoi pas la création d'une zone districale intermédiaire ? Un euro-district permettant, par exemple, d'employer des salariés français aux mêmes conditions que leurs homologues luxembourgeois... C'est du moins la suggestion faite hier par le partenaire grand-ducal à François Loos. Au cours de sa visite, le ministre délégué au Commerce extérieur s'est tout particulièrement penché sur l'avenir du parc d'activité d'Esch-Belval. Le Lorrain Alain Nani, président de l'association Avenir Industries, a rappelé l'espoir suscité dans le Pays-Haut par ce projet frontalier de revitalisation des anciennes friches industrielles de l'Arbed. D'ici quinze ans, 20 000 personnes devraient y travailler, dont 9 000 actifs lorrains.

Un premier accord scellé en mai dernier entre les deux pays a permis l'échange de 8,75 hectares de terrain. Désormais complètement impliquée, la France doit pourtant poursuivre l'effort si elle veut tirer partie de cette carte maîtresse pour l'économie régionale. Charge à la prochaine étape d'ouvrir la porte à une harmonisation des conditions d'emploi de part et d'autre de la frontière. Si le travail coûte moins cher au Luxembourg c'est que le régime fiscal y obéit à d'autres règles. Le plus difficile sera bien de contribuer à faciliter l'emploi sur le versant français d'Esch-Belval sans pour autant remettre en question les droits des travailleurs nationaux.

### "Appui légitime>

S'il ne rejette pas l'idée de création d'un euro-district, François Loos en appelle tout d'abord à la mobilisation des acteurs lorrains. **"Vous me demandez si vous pouvez attendre de l'Etat un appui légitime... Bien sûr, mais pour quoi faire du côté français ?>**, s'interroge-t-il en répondant à une question d'Alain Nani. L'orateur complète son propos en invitant ses interlocuteurs à prendre les initiatives : **"Il nous faut des porteurs de projets>**, explique l'intéressé. A ce titre, il désigne l'Agence française de promotion des investissements étrangers comme partenaire des entreprises candidates à l'aventure.

Gage de cette volonté de coopération affichée par Paris en direction du Grand-Duché, François Loos laisse entendre que la création d'un pôle de compétitivité sur le bassin de Longwy constituerait un bon moteur pour l'économie transfrontalière : **"On ne peut pas croire qu'il favoriserait le développement de l'emploi que d'un seul côté de la frontière>**.

Profitant de son étape au sein de l'entreprise de transformation des métaux Secalt, en compagnie de l'ambassadeur de France Bernard Pottier, le représentant du gouvernement français a pointé les atouts et les faiblesses du commerce extérieur : **"Chez nous, seulement 100 000 PME exportent, contre 170 000 en Italie et près de 300 000 en Allemagne"**. Et de conclure en incitant les entrepreneurs à recourir aux nouveaux dispositifs d'emploi tels que le Contrat emploi export offrant un CDI pour la durée d'une mission ou le VIE (Volontaire international à l'étranger) destiné aux moins de 26 ans.